

## Garde d'enfant(s) à domicile

Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

La loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006 est entrée en vigueur le 1er septembre 2006.

Cette loi a introduit certains éléments importants, en particulier dans le domaine de l'accueil familial de jour des enfants.

Extraits:

Article 15.

Les personnes qui accueillent dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants doivent y être autorisées.

Article 17.

Pour être autorisées, les personnes doivent déposer une demande auprès de l'autorité compétente.

Le but de cette loi est de protéger les enfants et de pouvoir garantir aux parents placeurs un accueil de qualité. Les personnes qui fonctionnent de manière officielle sont contrôlées par des organes compétents et doivent suivre des cours de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial, ainsi qu'une formation continue.

L'accueil dit «sauvage» ou «au noir» n'est plus toléré et les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à Fr. 20'000.-.

Les personnes qui sont actuellement dans cette situation d'illégalité doivent désormais s'annoncer immédiatement à la commune par l'intermédiaire de la coordinatrice de notre réseau par

**Téléphone au 079 233 73 10**

**Adresse @-mail: coord.amf@cheseaux.ch.**

Toutes les informations utiles leur seront transmises.



Photos: Emilie Ticon

## Le mot caché

ABDOMEN  
AGENDA  
ALEA  
ALIAS  
ALIBI  
ALINEA  
ANIMAL  
BONUS  
CREDO  
CURSUS  
DEFICIT  
DIVA  
FEMUR  
FORUM

GRATIS  
IDEM  
INCOGNITO  
INDEX  
INFARCTUS  
INTERIM  
ITEM  
JUNIOR  
LAPSUS  
LATIN  
LAVABO  
MALUS  
MAXIMUM  
MEMENTO  
MODULO

OMNIBUS  
PEPLUM  
PROSPECTUS  
REFERENDUM  
SATISFECIT  
SCENARIO  
SUBITO  
TANDEM  
TERMINUS  
TIBIA  
ULTIMATUM  
VETO  
VIDEO  
VILLA

A	B	D	O	M	E	N	M	O	E	X	P	I	B	I
R	I	O	T	I	B	U	S	E	E	G	E	B	O	T
S	U	N	I	M	R	E	T	D	R	R	P	I	N	E
U	A	N	F	O	R	A	N	I	M	A	L	L	U	M
B	M	I	F	A	P	I	N	V	C	T	U	A	S	C
I	U	T	M	E	R	C	M	E	D	I	M	C	U	R
N	T	A	U	H	O	C	U	O	C	S	F	R	M	U
M	A	L	D	G	S	B	T	M	J	S	S	E	O	M
O	M	L	N	N	P	N	A	U	A	U	D	D	D	E
A	I	I	E	V	E	T	O	V	S	N	N	O	U	F
N	T	V	R	M	C	G	I	P	A	E	N	I	L	A
O	L	U	E	M	T	D	A	T	A	L	E	A	O	E
S	U	M	F	S	U	L	A	M	S	A	I	L	A	R
T	I	C	E	F	S	I	T	A	S	T	I	B	I	A
T	M	I	R	E	T	N	I	M	U	M	I	X	A	M

www.tortissimots.com



Impression trimestrielle: Tous les argans sur [www.bournens.ch/argan](http://www.bournens.ch/argan)  
Mise en page: Sylvie Guignat



Bien éclairée grâce à notre employé communal, la fontaine du milieu du village s'est à nouveau transformée en calendrier de l'Avent géant et original.

Quel plaisir d'aller découvrir jour après jour ou le vendredi soir pour l'apéro les 24 cageots décorés !

Bravo aux créateurs de décembre et à leur coordinatrice, Joëlle Raso.



# Marché Artisanal Bournens

Grande-salle de

## 28 & 29 novembre

La 5ème édition du marché artisanal s'est déroulée tant bien que mal. Pas assez de monde pour l'organisation que cela engendre mais la bonne humeur était là.

### Noël villageois

Organisé par les dames de l'Argan Loisirs le Noël villageois a eu lieu le 19 décembre. Réchauffés par une succulente soupe à la courge servie devant le Battoir, les participants ont ensuite gagné la salle pour un moment convivial ponctué par les chants des enfants et le message du pasteur Christophe Collaud.

Après un copieux buffet, un invité surprise attendait les enfants : le Père Noël en personne est venu distribuer des «Saint Nicolas», un comble pour un Père Noël !!

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis que cette fête ait lieu.



Photo: Michel Raso

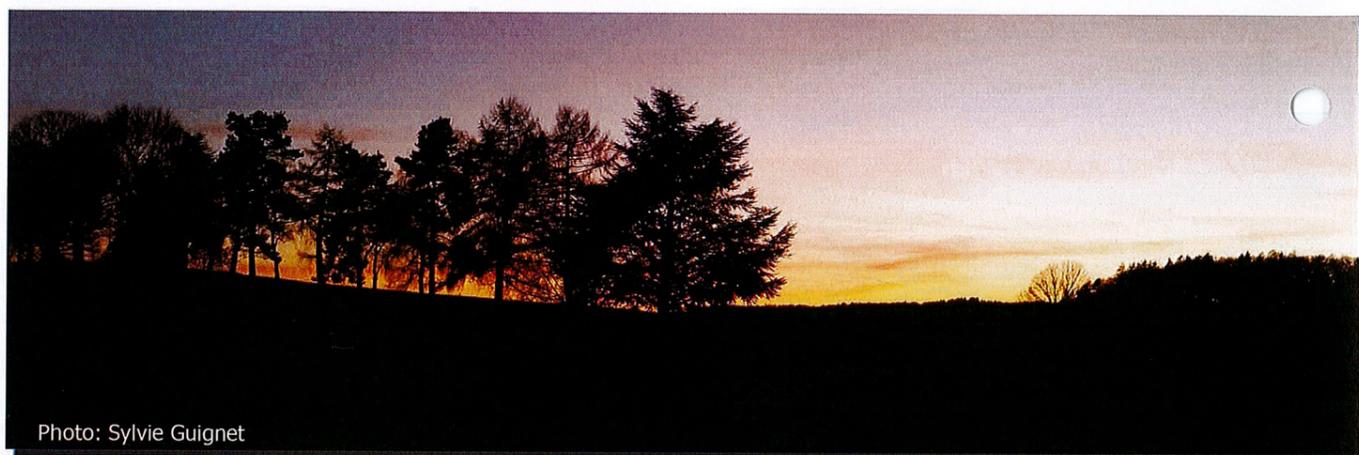


Photo: Sylvie Guignet

### Journée en forêt Construction d'un canapé forestier

En collaboration avec M. Harry Kleiner, garde-forestier, et des élèves de la classe de Mme Véréne Volkart, la Municipalité propose à tous les habitants, grands et petits, de réserver **le samedi 25 avril dès 9h** pour participer à la construction d'un canapé forestier dans la forêt de Bournens.



Photo d'illustration

Les détails de cette journée ainsi qu'un bulletin d'inscription vous seront communiqués dans un tout-ménage début avril.

## Programme 2015 de l'Argan Loisirs

Vendredi 3 avril : « viens chasser ton œuf et décore-le »

Mercredi 27 mai : sortie en forêt

Samedi 29 août : soirée grillades à la place de jeux  
Activité ouverte aux adultes également

Mercredi 23 septembre : atelier « fleurs »

Samedi 31 octobre : Halloween - activité ouverte aux adultes également

En novembre : atelier « décoration de cupcakes »

### Projet de cantine scolaire

Les Municipalités des communes de Bousens, Sullens et Bournens ont soumis un questionnaire aux parents des élèves scolarisés dans nos trois villages afin d'estimer leur intérêt pour la création d'une cantine scolaire.

Ce sondage a permis de constater un besoin réel de cette structure d'accueil. Les Municipalités étudient maintenant différentes possibilités de sa mise en place prévue pour la rentrée d'août 2015.

